212

PARTI UNIFIÉ DES COMMUNISTES HAÏTIENS

Comité Central

A monsieur Francisco Peña Gomez Secrétaire Géhéral du Parti Révolutionnaire Dominicain

Cher monsieur,

Avec cette lettre, je ne prétends pas mimmiscer dans les affaires intérieures de la République Dominicaine. Je professe le plus profond respect pour votre peuple qui aux dernières élections présidentielles et législatives a su imposer ses droits souverains pour tâcher de donner corps à ses aspirations de progrès, de liberté et surtout de changement.

Mais, victime d'abus et de discrimination de la part des autorités en place, je suis naturellement en devoir de signaler aux forces politiques dominicaines les faits qui désillusionnent sur l'état de la démocratie et de la liberté malgré les discours. Je souhaite bien sûr que les redressements toujours possibles fassent apparaître bien vite tout cela comme une bavure. Mais il faudrait pour cela que les forces prépondérantes de la politique dominicaine actuelle soient cabables de sérénité pour réparer les torts au lieu qu'aveugle et brute elles s'enlisent dans l'arbitraire.

Comme vous avez dû l'apprendre, je m'étais trouvé en délégation à Santo Domingo pour participer au IIème Congrès du Parti Communiste Dominicain. Muni d'un visa consulaire régulier et d'un passeport valide, j'ai été admis en République Dominicaine par l'inspecteur du service d'immigration qui vérivia mes documents.

Mais, grande et désagréable a été ma surprise de me voir rechercher quelques minutes après dans le hall de la douane de l'Aéroport de las Américas, alors que j'étais déja en territoire dominicain, par les agents de la police d'immigration.

J'ai verbalement manifesté mon refus de rendre mon passeport qui m'a été arraché de force par l'inspecteur d'immigration et qui m'a enjoint de le suivre jusqu'à une salle du"Départamento de Investigacion Nacional" située dans les enceintes de l'Aéroport. J'ai donc été arbitrairement arrêté. On ne me posa que deux questions: "ma position à propos du gouvernement Haïtien" et "ma dâte de départ de Haïti pour l'exil".

218

Ma qualité diopposant à la dictature et diexilé politique a suffi pour que les agents du service d'immigration de la République Dominicaine prennent sur eux la décision de miexpulser du territoire Dominicain. Arbitrairement, car aucune mesure d'expulsion contre un étranger ne peut être prise sans une décision d'un tribunal compétent. Et dans aucun pays du monde où le respect du droit international est observé.

Je tiens à préciser qu'ayant reçu le cachet d'entrée en territoire Dominicain, dûment délivré par les agents du service d'immigration de la République Dominicaine, je n'ai pas été refoulé, mais bel et bien arrêté et expulsé sans procès. C'est là que réside l'arbitraire et l'inqualifiable abus dont j'ai été victime. J'ai tenu à le dénoncer face à l'opinion publique dominicaine et internationale.

Cependant, monsieur le Secrétaire Général, là ne siarrête pas ma déconvenue. Jiai essayé de vous joindre au téléphone, chez vous, en me servant de votre numéro personnel que vous aviez bien voulu me donner lors de notre rencontre à Paris, il y a 2 ans, chez notre amie commune, madame Jeanne TEXIER. Mais malheureusement vous n'y étiez pas et jobtins de votre femme liassurance que je pourrais entrer en communication avec vous, à votre bureau, à 10 heures du matin. Mais à 10 heures moins 5 minutes, les autorités de laéroport sont venues mienjoindre de les suivre, pour me maintenir enfermé et gardé par 5 agents de la police secrète dans leur Bureau du "Départamento de Investigacion Nacional", avec interdiction expresse de téléphoner. Jusi bien compris que les services de renseignements Dominicains, en effectuant des écoutes téléphoniques, ont pu connaître mon intention de rentrer en rapport avec vous et ont pris la décision de muen empêcher. Juai donc été mis en état de détention arbitraire et privé de communication avec lyextérieur. Je ne pouvais point séjourner aux salons de transit.

Juen profite pour vous dire, monsieur, que par ailleurs juétais alors chargé par la direction de mon Parti de solliciter une rencontre avec des responsables du Parti Révolutionnaire Dominicain. Nous souhaitions que vous eussiez été personnellement en mesure de me recevoir, pour une échange du informations sur

219

la situation politique et sociale en Haîti, ainsi que pour des discussions sur plusieurs questions que nous estimions être d'intérêt commun. Car nous pensions qu'en dépit des divergences idéologiques et politiques qui existent entre les Partis de l'Internationale Socialiste et les Partis Communistes, il a existé et il existe une base de coopération dans la lutte pour la démocratie et la liberté en faveur des masses travailleuses, et contre la réaction la plus extrême que sont le fascisme et les dictature rétrogrades et monstrueuses, comme celles de Hitler ou de Mussolini hier, celles des Duvalier ou des Pinochet aujourd'hui. Nous pensions possible de profiter de cette occasion pour discuter du développement de la solidarité avec la lutte contre l'oppression politique en Haîti et en Amérique Latine, et aussi d'une collaboration dans la défense des travailleurs Haîtiens en République Dominicaine.

Confiants en vos propos "sociaux démocrates" et vos prises de position d'homme publique en faveur de la liberté, sans désemparer de 1965 à nos jours, nous avions pensé que sans discrimination aucune, tous les démocrates Haïtiens, tous ceux qui luttent pour le rétablissement de la souveraineté populaire en Haïti, auraient mérité de la sympathie de votre Parti Révolutionnaire Dominicain, et obtenu la neutralité de l'actuel Gouvernement Dominicain pour ce qui concerne les affaires politiques Haïtiennes.

Mais la discrimination qui nous frappe, clest luévidence même. En même temps, les tontons macoute de Duvalier font leur va et vient en République Dominicaine. Ils se promènent dans les bateys de la République Dominicaine pour prêcher impunément le meutre contre tout Haîtien qui oserait propager des idées anti-duvaliéristes parmi les travailleurs Haîtiens qui suy trouvent. Ces révélations ont été publiées dans différents journaux de votre pays.

Il faut donc en conclure que les agents politiques ou policiers des Duvalier ont la voie libre et les mains libres dans votre pays. Par contre, les révolutionnaires et les démocrates Haïtiens sont systématiquement rejetés par le pouvoir que votre Parti Révolutionnaire Dominicain est censé exercer à

travers un Président de la République et des législateurs élus sous l'égide de ce Parti.

Diailleurs, le visa dientrée en République Dominicaine est systématiquement refusé aux Haïtiens dans les Consulats Dominicains hormis le Consulat Dominicain à Port-au-Prince. Je niai pu moi-même obtenir un visa quiexceptionnellement. Niest-ce pas là un mécanisme de discrimination contre les opposants au gouvernement duvaliériste qui se trouvent en exil et qui ne peuvent rentrer en Haïtî sans risquer leur liberté et même leur vie? Car obtenir un visa exclusivement à Port-au-Prince pour pouvoir se rendre dans votre pays, celà signifie pour le citoyen Haïtienne pas avoir de problêmes politiques avec le gouvernement Haïtien.

Cette situation indique clairement qu'il y a eu accord entre le gouvernement Haîtien et le gouvernement Dominicain pour interdire l'accès de la République Dominicaine aux citoyens Haîtiens qui seraient des opposants au régime Haîtien. Et c'est un accord secret. Il mérite par conséquent d'être dénoncé.

Nous ne doutons pas quiun tel accord puisse être convenu sous les gouvernements précédents, celui de Trujillo ou bien celui de Balaguer. La situation politique ayant changé en République Dominicaine en faveur de la démocratie et de la liberté, comme les autorités actuelles liaffirment, il serait plus que de raison de mettre fin à de telles formes de collaboration de liautorité dominicaine avec le régime duvaliériste. En fait clest continuer à faire la police pour les Duvalier alors que la réciprocité de la part des autorités Haïtiennes niest point nécessaire. Clest de toute façon ignoble pour ceux qui liont convenu et pour ceux qui le pratiquent.

Enfin, la déclaration du Président Antonio GUZMAN, évoquant des "intérêts supérieurs de l'Etat" pour interdire l'entrée de délégués communistes étrangers en République Dominicaine à l'occasion du IIème Congrès du Parti Communiste Dominicain, confirme l'attitude de discrimination anti-démocratique vis à vis de tous les autres délégués invités, et doublement vis à vis de ma personne, en tant que dirigeant communiste et en tant qu'Haîtien.

.../...

Toutefois je vous ferai remarquer que, quand le Parti Révolutionnaire Dominicain était un Parti d'opposition sous Balaguer, des dirigeants de l'Internationale Socialiste visitaient bien la République Dominicaine pour lui apporter leur témoignage de solidarité sans aucune entrave.

Se permettra-t-on de penser que la non admission de dirigeants communistes étrangers au Congrès du Parti Communiste Dominicain et mon expulsion en la occurence, serait le résultat de pressions exercées par la impérialisme américain qui se croit en général habilité à dicter aux gouvernements leurs "intérêts diEtat"?!

L'attitude du Gouvernement de Monsieur Antonio GUZMAN dans cette affaire s'apparente bien d'ailleurs à la discrimination anti-communiste contenue dans les formulaires des Consulats Américains pour l'obtention du visa d'entrée aux Etats Unis et qui préviennent clairement de la non-admission des communistes étrangers sur leur territoire.

Si la décision du gouvernement de monsieur Antonio Guzman était le résultat de pressions des Etats Unis, le Parti Révolutionnaire Dominicain devrait pouvoir publiquement admettre ce fait scandaleux, que la République Dominicaine demeure aussi peu souveraine quielle lia été avant les élections de M. Antonio GUZMAN et que nombre diaspects de la politique de liEtat Dominicain sont dictés ailleurs.

Je suis persuadé quiavouée ou non, il siagit diune situation dont le peuple Dominicain sera parfaitement imbu et contre laquelle les vrais révolutionnaires de votre Parti, les vrais patriotes Dominicains de toutes les tendances lutteront sans trâves.

Je veux espérer cher monsieur Pena GOMEZ que le gouvernement de monsieur Antonio GUZMAN issu de la volonté populaire Dominicaine la plus réelle, aura le courage de réparer les accrocs faits à sa crédibilité dans le traîtement de cette affaire.

La bonne façon de le faire, d'est de mettre fin aux mesures d'interdiction d'entrée en République Dominicaine pour les communistes étrangers et de permettre à tout Haîtien de pouvoir se rendre en République Dominicaine sans considération

6)

de ses sentiments politiques vis à vis du gouvernement des Duvalier et moyennant des formalités consulaires les plus ordinnaires, comme pour les citoyens de toutes les autres nationalités.

Juespère obtenir une réponse à cette lettre et pouvoir apprécier vos points de vue sur les différentes questions qui y sont soulevées.

Veuillez agréer cher monsieur, l'assurance de mes considérations distinguées.

René Théodore

Secrétaire Général

du P.U.C.H.

11 1-1-1

c/o Comité Central du PCD 258 Avenida Independencia

le 22 mars 1979

N.B. Copie de cette lettre a été expédiée à monsieur Antonio GUZMAN, président de la République Dominicaine, au Comité Central du Parti Communiste Dominicain, au Comité Dominicain de Solidarité avec Haîti, au Comité Dominicain de Solidarité avec les Peuples Latino-Américains, et au Bureau de la Internationale Socialiste.

P.S. Ci-joint photocopies des pages de mon passeport sur lesquelles sont apposés le visa consulaire et le visa dientrée en République Dominicaine avec les ratures malhabiles par lesquelles les autorités du Service d'Immigration de Santo Domingo ont prétendu évacuer leur responsabilité en exécutant la mesure arbitraire d'expulsion prise contre moi.